

DEMANDE DE LICENCE CAMPAGNE SAISONNIERE 2024-2025**Coquillages pêche embarquée et poulpe dans le Finistère**

Demande à retourner par courrier (le cachet de la poste faisant foi de la date d'arrivée) AU CDPMEM d'Immatriculation du navire	DATE LIMITE DE DEPOT : Entre le 15 mai 2024 et le 15 juin 2024	
	Dossier Reçu :	Cachet du CDPM :
ATTENTION : une pénalité de 100 € est appliquée pour toute demande en renouvellement déposée hors délai		

NAVIRE	Nom :	Quartier d'immatriculation :				
	Numéro d'immatriculation :	Année de construction :				
	Catégorie de navire (cocher la case)	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	
	Jauge brute	TX	UMS	Puissance Motrice	CV	KW
	Port de débarquement			Longueur H.T. :	m	
	Déclarations électroniques	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	VMS	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

ARMATEUR	Nom/Prénom ou raison sociale :				
	Adresse				
	Code Postal et VILLE				
	Email			Téléphone :	
	N° cotisant ENIM (xxAxxxx ou SPRxxxx)			Date de Naissance :	
	Effectif de l'équipage	Organisation de producteurs : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui laquelle :			
	COMPTABLE ou CENTRE DE GESTION				
	Coordonnées (adresse / courriel)				

Je soussigné, atteste et certifie sur l'honneur que :

- J'ai pris connaissance des délibérations et des conditions d'éligibilité aux licences
 Je suis à jour des paiements des contributions professionnelles obligatoires dues aux différents organismes professionnels
 Je réalise une demande pour un navire détenteur d'un PME, actif au fichier flotte européen et dont le permis de navigation est en cours de validité.
 Les conditions d'exploitations du navire, objet de la demande, sont conformes à la licence demandée
 Je suis à jour de mes obligations déclaratives de captures
 Je joins à la présente demande le paiement ou justificatif de paiement de la ou des licence(s) demandée(s) – (si paiement par chèque, joindre un chèque par licence bretonne demandée + un chèque pour la licence CSJ CNPMMEM, si concerné)
 J'autorise, de manière permanente, l'accès du CRPMEM de Bretagne, dans le cadre de ses missions, aux informations et caractéristiques de mon activité, détenues par des entités tierces publiques ou privées, y compris les données de capture, de vente et de géolocalisation

Merci de bien cocher ces champs qui sont obligatoires

LISTE DES PIECES A FOURNIR :

<input type="checkbox"/>	Certificat d'enregistrement (<i>anciennement acte de francisation</i>)	<input type="checkbox"/>	Permis d'armement en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Licence européenne de pêche	<input type="checkbox"/>	Permis de navigation en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Pour les 1 ^{ères} installations : brevet de commandement, compromis de vente ou à défaut, acte de vente et statut de la société (le cas échéant)		

Fait le

Signature

Licence Nationale Coquilles Saint-Jacques (délivrée par le CNPMEM) Licence nationale obligatoire pour toute pêche des CSJ dans les gisements français et hors gisement. (Si paiement par chèque, joindre un chèque à part à l'ordre du CNPMEM) Si uniquement pêche hors gisement : ne cocher que la case ci-contre Gisements : cocher la case ci-contre puis se rapporter aux tableaux ci-dessous et cocher les gisements souhaités.	Hors gisement	Prix
		35 €

Département	Métiers /Gisements - Secteur		Renouvellement	Nouvelle Demande	1 ^{ère} installation	Prix de Licence (a)
Côtes d'Armor 22	Coquilles Saint Jacques Côtes d'Armor * concerne uniquement les navires dérogataires	De 0 à 36,8 kW				122 + 200= 322 €
		> à 36,8 et ≤ 73,6 kW				156 + 200 = 356 €
		> à 73,6 et ≤ 110,4 kW				223 + 200= 423 €
		> à 110,4 et ≤ 147,2 kW				255 + 200= 455 €
		> à 147,2 et ≤ 184 kW				299 + 200 = 499 €
		> à 184 et ≤ 220,8 kW *				324 + 200= 524 €
		> à 220,8 et ≤ 294,4 kW *				349 + 200= 549 €
	<input type="checkbox"/> Option Drague <input type="checkbox"/> Option Plongée					
Bivalves en Plongée Secteur Rance Côtes d'Armor						157 €
Praires Côtes d'Armor						250 €

Département	Métiers /Gisements - Secteur		Renouvellement	Nouvelle Demande	1 ^{ère} installation	Prix de Licence (a)
Morbihan 56	Coquilles Saint-Jacques (et huitres)	Licence Régionale (obligatoire)				585 €
	Secteur Auray / Vannes Toutes zones A, B, C, D, E	Cotisation supplémentaire obligatoire « Gestion du banc »				2200 €
	Coquilles Saint-Jacques - Secteur Lorient côtier					95 €
	Coques à la drague – Secteur Auray/Vannes					140 €
	Oursins à la main - Gisement du Golfe du Morbihan					140 €

Département	Métiers /Gisements - Secteur		Renouvellement	Nouvelle Demande	1 ^{ère} installation	Prix de Licence (a)
Ille et Vilaine 35	Coquilles Saint-Jacques – Secteur Saint Malo					1 500 €
	<input type="checkbox"/> Option Drague <input type="checkbox"/> Option Plongée					
	Bivalves en plongée Secteur Rance Saint Malo					400 €
	Praires – Secteur Saint Malo					100 €
Praires en plongée – Secteur Saint Malo					100 €	

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, SI PAIEMENT PAR CHEQUE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE.

Département	Métiers /Gisements - Secteur		Renouvellement	Nouvelle Demande	1ère installation	Prix de Licence (a)	
Finistère 29	Mollusques bivalves Secteur Brest Camaret	De 0 à 40 kW				3 065 €	
		> à 40 et ≤ 75 kW				3 080 €	
		> à 75 et ≤ 110 kW				3 110 €	
		> à 110 et ≤ 150 kW				3 136 €	
	Coquilles Saint-Jacques Secteur Concarneau / Les Glénan	Navire utilisant 1 drague				250 €	
		Navire utilisant 2 dragues				500 €	
	Coquilles Saint Jacques - Secteur Morlaix « Large »					105 €	
	Coquilles Saint Jacques Secteur Morlaix « Côtier »	De 0 à 40 kW				95 € + 10€/kw	
		> à 40 et ≤ 75 kW				107 € + 10€/kw	
		> à 75 et ≤ 110 kW				141 € + 10€/kw	
		> à 110 et ≤ 150 kW				156 € + 10€/kw	
		> à 150 et ≤ 185 kW				171 € + 10€/kw	
		> 185 kW				186 € + 10€/kw	
		 Contribution supplémentaire obligatoire « gestion du gisement »	Navire utilisant 1 drague				400 €
			Navire utilisant 2 dragues				800 €
Coquilles Saint Jacques - Secteur Douarnenez					125 €		
Coquilles Saint Jacques - Secteur Mer d'Iroise					105 €		
Oursins – Secteur Concarneau/Les Glénan					100 €		
<input type="checkbox"/> Option Drague <input type="checkbox"/> Option Plongée							

	Métiers /Gisements - Secteur								Renouvellement	Nouvelle Demande	1ère installation	Prix de Licence
	Zone :											
Région Bretagne	Ormeaux en plongée	1 SM	2.3 SB/PL	4 Nord Finistère - hors Molène & hors Ouessant	4 Molène	4 Ouessant	5 DZ AD GV	6 CC				192 €
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

(a) POUR CHAQUE LICENCE DEMANDEE, SI PAIEMENT PAR CHEQUE, JOINDRE UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DU CRPMEM DU MONTANT INDIQUE

Toutes les délibérations et les arrêtés d'approbation sont disponibles sur le site www.bretagne-peches.org

Secteur	Métier / gisement	Licence demandée	Prix de la licence (a)
FINISTERE	Licence de pêche des poulpes dans le <u>FINISTERE SUD</u>	<input type="checkbox"/> Licence poulpes pêche accessoire	<input type="checkbox"/> 100 € *
		<input type="checkbox"/> Licence poulpes pêche ciblée	<input type="checkbox"/> 100 € *
	Licence de pêche des poulpes dans le <u>FINISTERE NORD</u>	<input type="checkbox"/> Licence poulpe	<input type="checkbox"/> 100 € *
		<input type="checkbox"/> Option Casier	

*Joindre un règlement de 100 € pour chaque demande de licence. Une contribution *ad valorem* d'un montant correspondant à 0,75% de la valeur produite sur l'espèce sera prélevé ou appelé à cotisation en complément du montant fixe de la licence (traitement administratif).

Nombre total de licences demandées :

Signature

Fait à Le